

Le petit pennavien

Le journal municipal de la commune de Laplume

Numéro 12, décembre 2025



Mairie de Laplume

32 place Emmanuel LABAT

47310 Laplume

tel : 05.53.95.10.16

Mail : mairie@laplume.fr

Site : laplume.fr

 Mairie Laplume

 [mairie_de_laplume](https://www.instagram.com/mairie_de_laplume)

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h 30 à 12h

SOMMAIRE

À la Une :

Quand vient l'heure de la succession...
pour un agriculteur - p 2

L'actualité municipale - p 3

Du côté de l'agglomération - p 10

Du côté des associations - p 12



Chères pennaviennes, chers pennaviens,

Alors que notre pays traverse une période d'incertitude profonde, l'actualité nationale nous rappelle l'importance de rester solidaires, de renforcer notre cohésion et de préserver notre identité, tout en adaptant notre territoire aux défis du XXI^e siècle.

Notre commune définie comme « centralité rurale », nous rappelle que l'agriculture est au cœur des enjeux de notre économie locale. Il s'agit de maintenir une agriculture

vivante, moderne, structurante pour notre environnement, de valoriser les savoir-faire locaux, de faire perdurer nos exploitations familiales, garantes de notre alimentation. La transmission des entreprises dans le monde agricole est une priorité actuelle.

L'aménagement du cadre de vie constitue également un enjeu majeur pour garantir notre qualité de vie. Le maintien de nos services publics, de nos commerces, la création d'équipements adaptés, la préservation du patrimoine et la gestion équilibrée de l'urbanisation sont autant de leviers pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Afin de répondre à ces défis, l'agglomération d'Agen avance dans la procédure de mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à 44 communes. Ce document stratégique, conçu en concertation avec tous les acteurs locaux, a pour objectif d'organiser un développement harmonieux, respectueux de l'environnement et adapté aux besoins de chacun, d'encadrer les projets de construction, d'aménagement, de préserver nos paysages et de renforcer la cohérence de notre territoire.

Vivre dans une commune active et dynamique, c'est aussi bénéficier d'un tissu associatif riche et diversifié qui répond aux envies et aux besoins des habitants et qui impulse un calendrier d'activités et de manifestations bien fourni. Nous remercions l'ensemble de ces bénévoles qui constituent les forces vives qui œuvrent à donner son caractère à notre village.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos proches et je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026.

Séverine COUDERT



QUAND VIENT L'HEURE DE LA SUCCESSION... POUR UN AGRICULTEUR.

Aline et Jean Marc sont 2 agriculteurs bien connus de notre commune ; jusqu'à il y a peu de temps, on pouvait aller chercher son « colis de bœuf » de Blondes d'Aquitaine élevées avec un grand soin et beaucoup de technicité par Jean Marc. La vente directe c'était le rôle d'Aline qui a la fibre commerciale.

L'heure est maintenant venue de la retraite pour notre couple et avec elle, la question de la succession de cette exploitation trans-générationnelle. Aline et Jean Marc se laissent encore 5/6 ans pour l'envisager progressivement. Faute de reprise par leurs enfants, ils pensent aider à l'installation d'un jeune. Ce choix leur paraît plus souhaitable que celui, pourtant plus lucratif, de céder leurs terres pour venir grossir une autre exploitation céréalière.

Jean Marc est persuadé qu'une agriculture de proximité, diversifiée, avec de l'élevage, des fruits et légumes même avec moins de foncier (50 à 60 Ha) mais avec l'accès à l'eau pour irriguer, peut être viable.

La vente directe permet d'être moins lié aux cours mondiaux.

Le jeune qui s'installe en grandes cultures céréalières est soumis aux aléas climatiques et au contexte géopolitique influant les cours mondiaux des matières premières. « Cultiver des céréales est beaucoup moins valorisant car largement assisté par les techniciens de coopératives ou agro-fournisseurs. L'élevage demande une grande maîtrise technique depuis les cultures fourragères, la conduite sanitaire jusqu'à la reproduction... Quand on réussit, c'est vraiment grâce à nous ! ». C'est ce savoir-faire que Jean Marc souhaite maintenant transmettre à un jeune. « Il faut rassurer les jeunes qui souhaitent s'installer ; on peut bien vivre du métier d'agriculteur. Si on s'organise bien, on peut se libérer pour des vacances. En revanche, il faut accepter les horaires variables et décalés ! Être agriculteur, ce n'est pas juste conduire un tracteur ! »

À Laplume, les terres agricoles couvrent environ 1 540 hectares, soit près de 47 % de la surface totale de la commune. Elles sont exploitées par une trentaine d'agriculteurs, dont près de la moitié ont plus de 60 ans, ce qui soulève des enjeux majeurs de succession.

Dispositif d'aide forfaitaire à l'installation des agriculteurs par l'Agglomération d'Agen

Bénéficiaires :

Tout nouvel agriculteur engagé dans une démarche d'installation :

- âgé de moins de 55 ans,
- qui s'installe pour la 1ère fois et exerce cette activité à titre principal,
- ayant le siège social de son exploitation et/ou résidant sur le périmètre de l'Agglomération, et dont minimum 51 % des terres sont situées dans le territoire,
- et dont l'installation est intervenue postérieurement à la date du 7 mars 2024.
- Installation réalisée en agriculture conventionnelle : 5 000€
- Installation réalisée en agriculture biologique : 6 000€
- Installation réalisée hors cadre familial (HCF) : 7 000€



L'actualité municipale

TRAVAUX DE LA COMMUNE : SALLE DES AINÉS, PARKING DES JARDINS, SIGNALISATION

Durant l'été, la salle des aînés s'est fait une beauté : peinture, isolation du plafond, changement de l'éclairage, nouveaux rideaux, tout ceci dans un souci d'économie d'énergie et de développement durable. Ces travaux ont été réalisés en partie en régie par l'employé communal. Cette salle à taille humaine, très agréable, bénéficie d'un accès à la terrasse et se voit plébiscitée par les associations.

Le parking, chemin des jardins est en cours de finalisation, les plantations sont terminées, les arbres viendront à terme ombrager l'espace, et la signalétique d'accès et de cheminement est en cours de pose.

La route du Nomdieu très détériorée a été remise en état.

Une attention particulière a d'ailleurs été portée à la signalétique au sein du village afin d'indiquer aux visiteurs de passage les services, commerces, patrimoine, parkings de notre bourg. Il est prévu également la réfection des marquages au sol, et la mise en valeur des places PMR près des bâtiments qu'elles desservent.



LOTISSEMENT RÉSIDENTIEL SÉCURISÉ DE LALAQUE

La SEM47 a débuté les travaux d'aménagement du lotissement résidentiel de Lalaque en octobre. Treize lots arborés et entièrement viabilisés de 600 à 1000 m² seront commercialisés à partir de la fin janvier. Les prix de ventes débutent à 65000€ TTC

Cet aménagement sur mesure prévoit une intégration paysagère des futures constructions, des prestations de qualité sur un domaine sécurisé.

Pour tous renseignements veuillez consulter le site : sem47.fr

CHEMINEMENT ACCÈS SITE DE PERRIN

Dans le cadre de l'aménagement et de l'amélioration de l'accès au site de la Plaine des sports de Perrin, un cheminement sécurisé va être réalisé début 2026.

Le tracé existant sera modifié dans le respect des normes de sécurité de manière à limiter les risques le long du parcours et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.



La **DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL** pour nos aînés aura lieu les vendredi 19 et samedi 20 décembre.

L'actualité municipale



CENTRE DE LOISIRS

Cet été, les enfants de Laplume et des alentours ont fait voyager nos deux grues, Pluminou et Pluminette, à travers le monde et les époques. De plus le mois d'août s'est clôturé par le retour d'un moment convivial avec les familles. Depuis la rentrée, l'accueil de loisirs ne désemplit pas, la fréquentation de la structure s'accroît, notre réputation nous devance.

Le départ de Muriel MARANGONI, notre directrice, nous pousse à remanier un peu l'équipe et à trouver un nouvel équilibre. Heureusement les projets ne manquent pas, cet automne par exemple, les enfants vont découvrir ou redécouvrir leurs origines familiales. Une animation au conservatoire des métiers d'autrefois de Donzac a permis aux enfants de réaliser que le monde évolue.

Durant chaque période de vacances, les projets permettront de tisser des liens amicaux solides, et d'explorer les différences familiales qui font la force de chacun.

SIVOS LAPLUME-LAMONTJOIE : ÇA BOUGE!

Rendez-vous avec Estelle GUINGNIER qui prend à cœur son rôle de coordonnatrice, et impulse des relations de qualité avec et entre les membres du personnel du SIVOS, avec les familles et bien sûr avec les enfants.

Cette année, 125 élèves ont effectué leur rentrée : 80 à Laplume et 45 à Lamontjoie. Sur le temps périscolaire, il est toujours proposé aux enfants des loisirs créatifs.

Coté personnel, suite au départ à la retraite de Françoise le 17 octobre, il a fallu procéder à une réorganisation interne de plusieurs postes. Sylvie cantinière à Laplume, travaillera désormais à Lamontjoie.

A Laplume, Stéphanie prend le poste de cantinière, Estelle, lui prêterait main forte le matin. L'après-midi, pour l'aide au ménage, le SIVOS a fait appel à l'ASSAD! Idée originale et fort astucieuse.



CHANTIER CITOYEN D'OCTOBRE

Julia, Léna, Maïana, Victor et Gaspard ont participé au chantier citoyen d'octobre, encadrés par Julien.

Les matins ont été consacrés à dégager le mur de l'église de la végétation sauvage et au nettoyage et rangement de la salle des sports.

Les après-midi récréatives, padel, karting, walgator, bowling ont été très appréciées par ces jeunes récompensés aussi par une bourse de 76 € remise par Madame le Maire.



L'actualité municipale

FRANCE SERVICES À LAPLUME : Le guichet unique pour vos démarches du quotidien

Les Maisons France Services ont pour mission de rapprocher les services publics des citoyens. Véritable guichet unique, la Maison France Services permet à chacun d'être accompagné dans ses démarches administratives.

À Laplume, les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit pour une multitude de formalités : déclaration d'impôts, demande de carte Vitale, inscription à France Travail, aide au logement, renouvellement de papiers d'identité, simulation de retraite, ou encore accès aux aides sociales comme le chèque énergie ou la complémentaire santé solidaire. Auto-entrepreneur, particulier employeur ce guichet peut vous aider dans vos démarches administratives.

Les conseillers présents sont formés pour répondre aux besoins de tous, y compris ceux qui rencontrent des difficultés avec le numérique. Ils peuvent vous aider à créer une adresse e-mail, scanner des documents ou naviguer sur les plateformes administratives. Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et aux équipements numériques tablettes, scanners et imprimantes.

Ce service est géré par LA POSTE



Les organismes publics représentés :



Horaires d'ouverture de la Maison France Services de Laplume :

Mardi	09h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Mercredi	09h00 - 12h00
Jeudi	09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Vendredi	09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Samedi	09h00 - 12h00

Pour rencontrer les conseillers :

La Poste de LAPLUME : 22 Boulevard du couchant. 47310 LAPLUME

Prendre rendez-vous ou contact par téléphone au 05.53.87.87.93

ou par mail : la-plume@france-services.gouv.fr

DES PIGEONS À LAPLUME

Depuis plusieurs mois, nous faisons face à une prolifération des pigeons engendrant des désagréments sur les trottoirs et les habitations. Nous avons pris conseil auprès de sociétés spécialisées pour tenter de diminuer le nombre de ces volatiles. La solution des tirs semble être la plus appropriée.

Nous avons également interrogé d'autres communes qui ont retenu cette solution comme étant la plus efficace, tout en constatant que la régulation prend du temps, et que des interventions récurrentes sont nécessaires pour réduire réellement le nombre de pigeons.

Une entrevue avec les chasseurs de la société de chasse de Laplume, nous a permis de mettre en place un plan d'action concernant des tirs simultanés à plusieurs endroits stratégiques du village. Ceux-ci ont lieu les mercredis matin, jour où l'école est fermée, entre 9h et 12h. Nous avons modifié et validé un nouvel arrêté prenant en compte la nécessité de réguler les pigeons, pour des questions de salubrité et d'hygiène.

Le hameau de Plaichac étant lui aussi fortement impacté, c'est une société spécialisée qui intervient sur ce secteur.

Nous ne restons pas inactifs face à cette problématique et nous travaillons à trouver des solutions à long terme.

Cependant, la collaboration de chacun est essentielle pour limiter ces désagréments. Par exemple, il serait utile d'ouvrir complètement les volets, de fermer les ouvertures dans les greniers ou sous les tuiles, de limiter l'accès à tout appui pour éviter les sites de nidification ou encore de vérifier que les pigeons n'aient pas accès à l'eau.



L'actualité municipale

La commune de Laplume lance un **APPEL AUX DONS POUR SAUVER NOTRE ÉGLISE SAINT-PIERRE DE CAZEAUX.**

L'église Saint-Pierre de Cazeaux, édifice roman du XI^e siècle, fait l'objet d'un projet de sécurisation urgente. Classée monument historique depuis 1925, elle est aujourd'hui en ruine et menace la sécurité des visiteurs et des sépultures voisines. Nous souhaitons préserver ce témoin précieux du patrimoine religieux local en consolidant ses murs, stabilisant les éléments fragiles et nettoyant l'ensemble du site.



Construite vers l'an 980 par un vicomte de Brulhois, l'église porte encore la double croix du roi Sanche de Navarre gravée au-dessus du portail. Délaissée après la Révolution, elle a progressivement perdu sa toiture et ses voûtes, ne conservant aujourd'hui que sa façade ouest avec porche roman, le clocher et les murs périphériques.



Le chantier, prévu pour débuter en juin 2026, est soutenu par la Fondation du patrimoine auprès de laquelle la commune a ouvert une collecte de dons. Vos dons sont défiscalisés jusqu'à 75 %. Ce projet vise à transmettre aux générations futures un pan essentiel de l'histoire locale, tout en assurant un accès sécurisé au cimetière. Pour participer scanner ce QR CODE ou rendez-vous sur :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-pierre-de-cazeaux-a-laplume/103854>



DÉPARTS EN RETRAITE de Françoise Bousquet, cantinière au sein de notre RPI Laplume-Lamontjoie, ainsi que d'Isabelle Gomez, agent d'entretien à la mairie. Nous leur adressons nos vœux les plus sincères pour une excellente retraite. Nous leur souhaitons de trouver enfin le temps nécessaire à la réalisation de leurs projets personnels et de profiter pleinement de leurs familles.



Par ailleurs, nous souhaitons également une belle continuation à Muriel Marangoni, qui, après 25 années en tant que directrice du centre de loisirs, a décidé de se consacrer à l'accompagnement des adolescents. Elle poursuit désormais sa carrière dans les domaines de l'orientation et de l'enseignement auprès des jeunes, un nouveau défi qu'elle abordera avec passion et dévouement.

L'actualité municipale

MÉDIATHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE

Une année complète dans ce nouvel espace.... Un succès ! Le nombre des lecteurs , enfants et adultes confondus, a été multiplié par deux. Une nouvelle équipe s'est mise au travail , tout aussi motivée que la précédente. Les bénévoles accueillent les élèves et les enseignants de l'école régulièrement tout au long de l'année. Pendant les vacances scolaires, ouverture uniquement le jeudi.

Un club de lecture vient de se mettre en place, venez nous rejoindre !

- ✓ Renseignements à la bibliothèque,
- ✓ par mail bibliotheque@laplume.fr
- ✓ ou par téléphone au 05 53 87 77 20

Les horaires 2025/2026

Mardi	16h – 18h30 (sauf pendant les vacances scolaires)
Jeudi	16h – 18h30
Samedi	10h – 12h les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois.



Julien Carles - Bac mention très bien avec félicitations du jury

NOS ÉLÈVES RÉCOMPENSÉS

A Laplume, 4 bacheliers ont décroché le bac avec une mention très bien ! Afin de les féliciter pour leur réussite et leurs efforts, un chèque culture de 50€ leur a été remis lors d'une cérémonie organisée à la bibliothèque municipale.

Lors du défi sport, les élèves de la commune qui entrent en 6ème ont été mis à l'honneur et ont reçu un chèque culture de 30€ pour les encourager lors de la poursuite de leur scolarité au collège.

DÉFISPORT 17^{ÈME}

Les chasseurs ont coiffé la toque du cuisinier pour concocter un petit-déjeuner de leur cru auquel les gourmets ont adhéré avec gourmandise. Les randonneurs , guidés par Loisirs amitié et Thierry , animateur de la Gymnastique volontaire, ont débuté par des étirements joyeux puis ont ensuite parcouru 11 km d'un circuit renouvelé. Une randonnée magnifique, de part les paysages traversés, nous ont confié les participants! Merci aux agriculteurs pour leur droit de passage.

Dans la vaste salle des sports, les soldats du feu, dont Stéphane

est le chef de centre, ont attiré des participants volontaires à se tester dans des situations d'endurance, activités sportives et voir s'ils sont aptes à devenir sapeurs. Sur le site, des barbecues ont été installés, afin que les particuliers qui sont restés pique-niquer puissent faire leurs grillades.



Les pompiers encore présents avec le camion-citerne ont proposé quelques jeux d'eau aux enfants, et ceux qui le souhaitaient ont pu grimper dans le camion sous la vigilance de Julien. Les enfants s'en sont donné à cœur joie en tirant la corde aidés par des parents, en disputant des courses à pied et en sacs. Puis, ils ont été récompensés par un goûter et des petits cadeaux. Sur le site de Perrin, du tennis avec Thierry, dans le boulodrome des parties de pétanque avec Alain. Le parcours de motricité et des séances de maquillage avec Katell ont intéressé les jeunes enfants. La randonnée était magnifique !

Merci aux associations et au conseil municipal pour leur implication.

L'actualité municipale

TERRA AVENTURA : LA CHASSE AU TRÉSOR 100% GRATUITE piloté par le comité régional de tourisme de Nouvelle Aquitaine

Ouvert en juin 2024, ce sont près de 10 000 géocacheurs qui ont foulé les rues de Laplume ! Armés de leur portable contenant l'application dédiée, ils répondent à des énigmes pour débloquent l'emplacement du « trésor » et récolter le précieux poiz gage de leur réussite.

Si vous ne connaissez pas encore le parcours, chaussez vos baskets ou vos chaussures de randonnée et redécouvrez la légende du revenant de Cazeaux 2.0 en famille ou entre amis !

Attention, c'est vite addictif ! Pour plus d'informations terra-aventura.fr



LA FÊTE DES REMPARTS a tenu toutes ses promesses !

Une belle météo, en ce jour du 21 juin (également fête de la musique), a permis à près de 400 convives de se restaurer et de célébrer l'histoire du village.

Un grand merci :

- au groupe de Guillaume PARMA et les Gavroches pour l'animation musicale,
- à PYROPASSION pour le feu d'artifice,
- aux producteurs qui ont su nous régaler,
- à l'engagement et la bonne humeur de nos jeunes de l'amicale laïque
- et bien sûr à vous tous que nous espérons retrouver en 2026.

BOULANGERIE « LAPLUMETTE »

Une adresse gourmande ouvre ses portes La Boulangerie « Laplumette » Boulevard du Couchant à Laplume vous propose du bon pain fabriqué sur place chaque jour.

Le parfum du pain chaud, des viennoiseries, des pizzas, des quiches, des pâtisseries et autres gourmandises flotte déjà dans l'air du quartier.

Heures d'ouvertures :

- ✓ Du mardi au samedi : 7 h à 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 30
- ✓ Dimanche : 8 h – 13 h



Ce **11 NOVEMBRE**, jour qui symbolise la paix retrouvée, les enfants de l'école de Laplume ont chanté la Marseillaise devant de très nombreux pennaviens venus rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

L'actualité municipale

COUP DE POUCE POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES

N'hésitez pas à déposer un dossier de demande de subvention pour vous aider à financer les activités culturelles de vos enfants.

Vous avez la possibilité de renouveler la demande pour chaque année scolaire. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour de plus amples renseignements.



DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT (Liste des Mairies habilitées) :

✓ LE PASSAGE D4AGEN	05 53 77 18 77	✓ STE COLOMBE EN BRUILHOIS	05 53 67 82 16
✓ LAYRAC	05 53 87 02 70	✓ AGEN	05 53 69 47 47
✓ NERAC	05 53 97 63 53		

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu en 2026. Si vous venez d'emménager à Laplume, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Le premier document à fournir est le **formulaire Cerfa n°12669*02**. Ce formulaire, à télécharger sur le site du service public ou à récupérer en mairie, permet de formaliser votre demande d'inscription sur la liste électorale. Il est important de le remplir correctement, en veillant à fournir toutes les informations demandées.

Vous devrez également fournir une **copie de votre carte d'identité**.

Enfin, un **justificatif de domicile** récent (moins de 3 mois) est nécessaire pour prouver que vous résidez bien dans la commune. Il peut s'agir d'une facture (eau, électricité, téléphone fixe, internet) ou d'une quittance de loyer.

Les inscriptions peuvent se faire en **mairie** ou en ligne sur le site officiel des services publics.

La date limite d'inscription est généralement fixée à **six semaines avant le premier tour de l'élection**.

NUMÉROS UTILES :

Collecte et traitement des déchets : numéro vert **0 800 77 00 47**

Pour la collecte des encombrants contactez le **0 800 77 00 47** pour prendre rendez-vous auprès des services de l'Agglomération d'Agen.

Vous pouvez télécharger à tout moment votre calendrier de collecte personnalisé grâce à l'application

« **mes déchets - Agglo Agen** »

CATASTROPHE NATURELLE :

Madame le Maire a sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse/réhydratation des sols auprès des services de l'Etat pour la période d'avril à août 2025.

Si vous constatez des fissures sur les habitations, affaissement des sols...vous pouvez adresser un courrier à la mairie et une photo des dégâts à l'adresse suivante : mairie@laplume.fr

LE RECENSEMENT CITOYEN EST OBLIGATOIRE !

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué à la journée Défense et Citoyenne (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes.

Dans la pratique, pour passer un examen national ou d'état (bac, CAP ou permis de conduire...) le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Du côté de l'agglo

LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) pour les 44 communes de l'Agglomération d'Agen a été arrêté lors du Conseil d'Agglomération du 30 octobre 2025.



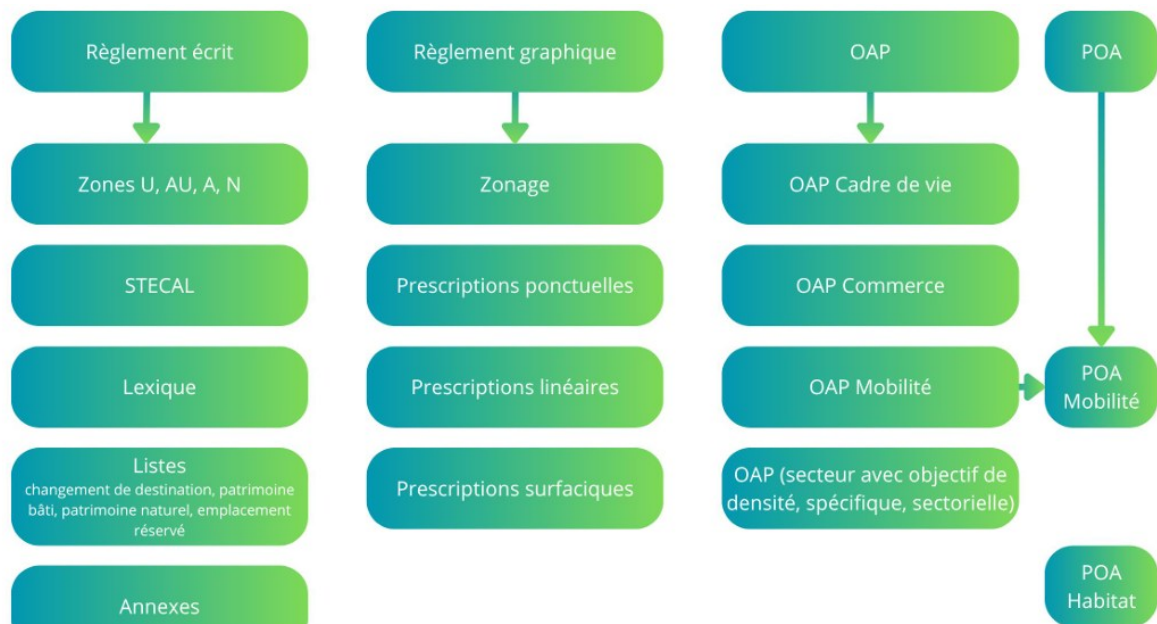
Ce document vise à définir un nouveau cadre de développement territorial, en intégrant les derniers plans, schémas et études réalisées sur le territoire (Plan de Paysage, Etude Urbaine Rive Gauche, Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Politique communautaire de transition vers des mobilités durables, Plans de Prévention des Risques Inondations et Mouvements de terrain...),

L'objectif est de répondre aux besoins des habitants, des activités existantes et futures, de tenir compte des nouveaux enjeux qui s'imposent au territoire, afin de définir les conditions optimales pour proposer un cadre de vie agréable au quotidien. Le PLUI a consisté en une approche territorialisée et différenciée,

sans pour autant opposer les territoires urbains et ruraux, en travaillant à la fois sur les friches urbaines mais également sur le développement de nos villages, en répondant aux enjeux de transition écologiques et en intégrant un plan de mobilité.

Le PLUI vise à garantir la sobriété foncière, avec une réduction de la consommation d'espace de moitié d'ici 2030, par rapport à la consommation réalisée entre 2011 et 2021.

Parmi ses priorités figurent la préservation des paysages, des espaces écologiques et la gestion de l'eau, tout en favorisant un développement équilibré entre zones urbaines, rurales et zones industrielles. La stratégie s'appuie aussi sur la maîtrise de l'urbanisation périphérique, notamment en limitant l'urbanisation à 10 %, le reste étant consacré aux zones naturelles et agricoles.



Du côté de l'agglo

Le PLUI comporte : - Un Règlement écrit ; - un document cartographique ; - des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques : cadre de vie, commerce et mobilité ; - deux Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) : habitat , transports et déplacements.

La concertation comprenant six réunions, 3 ateliers, la mise à disposition du dossier dans les mairies et sur une plateforme en ligne, a permis de recueillir les avis avant l'arrêt définitif du projet.

La commune de Laplume a accueilli le 23 septembre une des réunions publiques du secteur.

Le calendrier des actions à venir est établi ainsi : les communes vont notifier les dernières remarques jusqu'à mi-février, puis l'enquête aura lieu courant mai 2026.



GEMAPI:

Cette compétence vise à protéger les habitants contre les risques liés à l'eau en préservant les écosystèmes aquatiques et la qualité de l'eau. Elle vient en complément des responsabilités des propriétaires riverains. Chaque acteur a un rôle à jouer pour assurer cette mission collective.

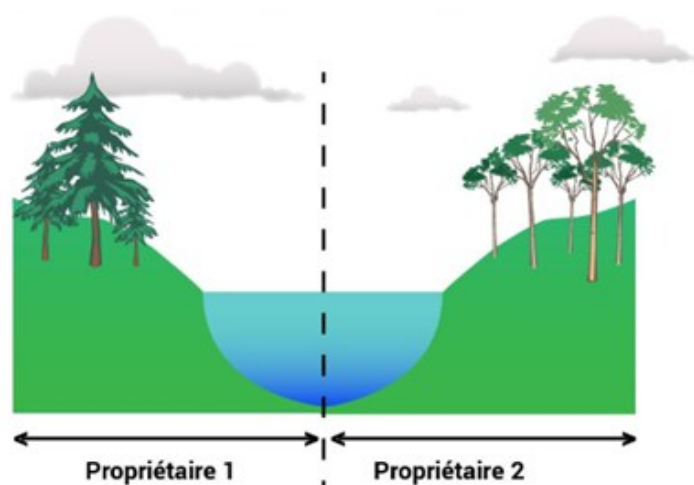
L'entretien à effectuer par les riverains ne nécessitant pas d'autorisation préalable se résume à :

- ✓ L'élagage des branches basses, mortes ou menaçant de tomber dans le cours d'eau,
- ✓ L'abattage des arbres qui encombrent ou menacent d'encombrer le cours d'eau par leur chute,
- ✓ L'évacuation des flottants véhiculés par les eaux (troncs, branchages, déchets divers)

Toutes ces actions contribuent à la prévention des inondations.

Attention, il est nécessaire de préserver un cordon arboré le long des cours d'eau, ces arbres participent à la bonne stabilité des berges par leur racine. L'entretien de la végétation en bordure de cours d'eau doit donc s'effectuer de manière raisonnée.

Propriété des riverains de cours d'eau non domaniaux



Du côté des associations communales

ASSAD LAPLUME, PRÉSENTE À VOS CÔTÉS !

Le samedi 27 septembre, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association de services et soins à domicile de Laplume. Lors de cette réunion, Bernadette, la directrice, a annoncé sa prochaine retraite. Sandra, a rejoint l'équipe depuis le 1er septembre, elle participe à la gestion administrative et a également une mission de terrain.

L'ASSAD de Laplume existe depuis 1974. Elle œuvre depuis plus de 50 ans à maintenir à leur domicile les personnes âgées et les personnes handicapées.

Les services que propose l'ASSAD de Laplume sont :

- ✓ Aide à la réalisation des courses, préparation des repas et portage de repas.
- ✓ Entretien du logement et du linge, repassage.
- ✓ Petit bricolage et jardinage.
- ✓ Garde d'enfant – et + de 3 ans et garde de jour et de nuit (24h/24h)



Secteurs d'interventions : Laplume, Lamontjoie, St-Vincent-de-Lamontjoie, Estillac, Roquefort, Ste Colombe en Bruilhois, Brax, Sérignac sur Garonne.

Tous les services sont en déduction d'impôt ou en crédit d'impôt.

Pour tout renseignement, contactez l'ASSAD au 05.53.68.68.12 / 06.44.23.97.74 ou par mail assadlaplume47@wanadoo.fr.

CLUB DES AINÉS « L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ »

un lieu de convivialité et de partage

C'est bien plus qu'un simple lieu de rencontre, c'est un espace d'échanges et de bonne humeur pour tous les séniors du village. Chaque jeudi après midi les adhérents se retrouvent autour de : lotos les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois, de jeux de cartes et autres jeux de société les autres jeudis.

L'assemblée générale du Club est fixée au dimanche 1^{er} février 2026 à 11 h.

Le Président Joseph Gatti



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Nos sapeurs-pompiers tous bénévoles du centre de secours de Laplume vont venir vous proposer le calendrier 2026 dès le début du mois de novembre.

Seule source de revenus, les fonds recueillis au cours de cette collecte et remis à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers servent à financer l'arbre de Noël des enfants, les cérémonies de la Sainte-Barbe, l'œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers, et de participer à la vie de la caserne tels que les manœuvres et recyclages .

Merci à tous pour votre accueil et votre solidarité.



Du côté des associations communales

ASSOCIATION LOISIRS AMITIÉ

La fin de la saison approche. Toujours aussi dynamique ! En plus des activités hebdomadaires (randonnées, sorties vélo, après-midi scrabble, atelier loisirs créatifs), les adhérents de Loisirs Amitié ont pu visiter le château des Milandes en Dordogne et le village du Mas d'Agenais. Deux séjours ont été proposés, un dans le Médoc pour les cyclistes et un autre en Ariège pour les randonneurs. Il y eût aussi, en juin, le moment très sympathique et gourmand du « Repas de l'Amitié ». Pour la fin d'année, l'équipe Arts Créatifs s'affaire pour tenir son stand au Marché de Noël.

Comme chaque année, notre association tiendra son assemblée générale au mois de janvier. Contact : loisirsamitie47310@gmail.com



LA BOULE LÉGÈRE

Avec la fin d'année qui se profile, La Boule Légère fait le bilan de la saison écoulée sur le plan sportif comme de ses activités.

Le traditionnel challenge Sud-Ouest Montage a animé la place du Château d'eau tous les jeudis soir entre juin et début octobre. Au bout de ces trois mois de compétition dans une ambiance sympathique, ponctués par une paëlla géante réunissant une quarantaine de convives, les vainqueurs ont été récompensés. Geneviève Pouchès a remporté la compétition chez les féminines, imitée chez les hommes par Francis Gomez. En juin, la Coupe du

club, remportée par Johnny et Maëlys Spinardi, a également connu un joli succès. L'occasion a été donnée aux pétanqueurs de clôturer l'épreuve par un repas.

L'été du club a également été marqué par l'organisation de ses habituelles manifestations festives. Le 19 juillet, la sardinade a ainsi réuni 142 personnes à la Halle Pennavienne. La seule grillade de l'été, qui s'est tenue le 31 juillet, a permis à 95 personnes de profiter d'un moment de convivialité sur la place du Château d'eau.

Le club prévoit la réfection des quatre terrains du boulodrome au début de 2026. Les travaux seront financés par des sponsors et sur ses fonds propres.

L'assemblée générale de La Boule Légère s'est déroulée le 16 novembre dans la salle des Aînés Ruraux.

👥 Le Comité des Fêtes de Laplume recrute ses bénévoles ! 🎉

Envie de faire bouger le village, d'apporter tes idées, de partager de bons moments et de participer à des événements pleins de joie ? Rejoins notre super équipe ! 💪

Pas besoin d'expérience, juste ton sourire et un peu de ton temps 😊

Chaque aide compte, que ce soit pour une heure ou tout un week-end !

☎ Magali : 06 79 72 86 52 | Jean-François : 06 08 92 72 27

✉ comitedesfeteslaplume@outlook.fr

#Laplume #ComitéDesFêtes #Bénévolat #BonneHumeur #TeamLaplume #FaisPartieDeLaFête 🎊

Du côté des associations communales

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LAPLUME

Grande nouveauté pour la saison 2025 / 2026 !

Où nous retrouver :

à la salle polyvalente du gymnase (près du centre de loisirs)

Combien de fois par semaine :

Au choix : pour 1 séance le mardi et / ou 1 séance le jeudi

Qui est l'animateur diplômé :

le dynamique Thierry et le plus zen Thierry !

Quand :

* le mardi de 19 h 30 à 20 h 30

pour les séances dynamiques et variées,

* le jeudi de 11 h à 12 h pour des séances plus zen.



Comment se renseigner :

Auprès de la Présidente Alexandra JANNETAUD : 06 80 02 82 08 ou par mail : gvlaplume@laposte.net

Mais le mieux c'est de venir essayer sur place même en cours d'année !

LA PLUME DU POÈTE:

Nous avons eu le plaisir de jouer « Alberto Hôtel, bonjour! » de Vivien Lehreaux, mise en scène par Lydie Bouvelle, les 14, 15 et 16 novembre derniers.

Grâce à vous, notre fidèle public, ce fut encore un très beau succès :

un immense merci pour votre présence et votre enthousiasme !

L'installation de la scène à la mi-octobre, même si le timing était serré, nous a vraiment permis de répéter dans de meilleures conditions, un grand merci à la municipalité et aux associations.



Bonne nouvelle : nous rejouerons la pièce à Roquefort, salle Arlabosse, le samedi 31 janvier et le dimanche 1er février.

Puis nous attaquerons une toute nouvelle pièce pour le spectacle de 2026... on a déjà hâte de vous en dire plus.

YOGA À LAPLUME, tous les mercredis à 19h00 depuis le mois de septembre.

Il est encore possible de venir essayer et de vous inscrire pour la saison en cours.

Les séances sont dispensées par un professeur diplômé FNEY (fédération nationale des Enseignants de Yoga) de plus de 17 ans d'expérience. Ils sont ouverts et accessibles à tous, aux débutants comme aux pratiquants plus expérimentés.

La première séance d'essai est GRATUITE

Respiration, souplesse, mobilité articulaire, relâchement musculaire et détente sont les principaux bienfaits de la pratique du YOGA. L'occasion de vous accorder une pause hebdomadaire pour prendre soin vous ...

Pour vous renseigner et répondre à vos questions, vous pouvez me contacter directement au numéro de téléphone suivant :

06 98 27 73 28 Je serai ravi de pouvoir répondre à toutes vos questions.



Bienvenue

Eva FOURDRAIN	26/12/2024
Charlie PLASTONI	06/02/2025
Inès LARTIGAU	03/04/2025
Joya RODARY	05/06/2025
Robin CASONATO	03/08/2025
Ambre DUALÉ	14/08/2025
Malory GARRIGUES	05/09/2025
Azaël DUCOURS FOURCADE	02/10/2025
Quentin PABIS	16/10/2025



Accueil des bébés pennaviens, 1 arbre - 1 naissance, le 23 novembre

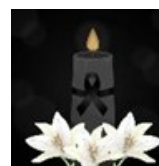
Félicitations

PEAFRINI Thierry/FLOYRAC Dominique	07/02/2025
ONSES Richard/GANNOUMA Ines	30/08/2025



Regrets

Gilbert CONTINI	24/11/2024	Jean-Paul ORTEGA	29/10/2025
Eva MENNE veuve SAINTERAILLE	09/01/2025	Claude NAVARRO	20/11/2025
Jacky CLEMENT	19/01/2025		
Anna DUSZINSKI veuve STRINGARO	24/05/2025		
Eliette COCURON veuve BELLO	28/05/2025		



Agenda

VENDREDI 12 décembre à 18h : Illumination de l'arbre de Noël, distribution de friandises et chocolat chaud	DIMANCHE 18 janvier à 18h : Vœux du Maire à la Halle Pennaviennne
SAMEDI 13 décembre à partir de 10h : à la Salle des Fêtes Marché de Noël avec Les Pères Noël en motos Restauration sur place à midi. De nombreux Exposants	DIMANCHE 22 février à 12h : Repas du cochon pennavien SAMEDI 20 juin : Fête des remparts SAMEDI 27 juin : Fête de la St Jean par les chasseurs
VENDREDI 19 et SAMEDI 20 décembre : Distribution des colis de Noël aux aînés	



LAPLUME

Marché de Noël

RESTAURATION
SUR PLACE

11H – COURSE 2 CÔTES
(à pied) ORGANISÉE PAR L'ALL

12H – VENUE DES
PÈRES NOËL MOTARDS

15H – VISITE DU PÈRE NOËL

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

A PARTIR DE 10H

Halle pennavienne